

# La veille municipale

Mercredi 6 juin 2012  
volume 15, numéro 23  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant ACCÈS LÉGAL<sup>md</sup> : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 23 du 6 juin 2012

### 2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 23A du 8 juin 2012

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 22 du 2 juin 2012

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (n° sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## Lois municipales modifiées

*Loi sur le bâtiment*, L.R.Q., c. **B-1.1**, a. 101.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

*Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. **C-19**, aa. 468.51, 573.3.0.2.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, aa. 17, 33, par. 1°.

*Code municipal du Québec*, L.R.Q., c. **C-27.1**, aa. 620, 938.0.2.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, aa. 26, 33, par. 2°.

*Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, L.R.Q., c. **C-37.01**, a. 112.2.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 3°.

*Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec*, L.R.Q., c. **C-37.02**, a. 105.2.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 4°.

*Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal*, L.R.Q., c. **C-60.1**, a. 10.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 27.

*Loi sur l'instruction publique*, L.R.Q., c. **I-13.3**, a. 284.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

*Loi sur l'instruction publique pour les autochtones cris, inuit et naskapis*,

L.R.Q., c. **I-14**, a. 330.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 32, par. 2°.

*Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire*, L.R.Q., c. **M-22.1**, a. 21.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 28.

*Loi sur les sociétés de transport en commun*, L.R.Q., c. **S-30.01**, a. 101.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 6°.

*Loi sur les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik*, L.R.Q., c. **V-6.1**, aa. 204, 358.

*Loi sur les comptables professionnels agréés*, L.Q. 2012, c. 11, a. 33, par. 7°.

## Règlements municipaux modifiés

*Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*, [R.R.Q., c. **I-13.3**, A.M. 2012 du 10-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 2904], nouveau.

## Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 23 du 6 juin 2012

### PROJETS DE RÈGLEMENT

*Ajout et utilisation de lampes stroboscopiques sur les véhicules routiers affectés au transport des écoliers.*

Avis, (2012) 144 G.O. 2, 3029.

### DÉCRETS ADMINISTRATIFS

*Responsabilités régionales de certains ministres.*

D. 490-2012 du 16-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 3036.

*Modifications au décret numéro 1287-2011 du 14 décembre 2011 relatif à la population des municipalités locales, des villages nordiques et des arrondissements pour l'année 2012.*

D. 495-2012 du 16-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 3043.

*Nomination de M<sup>e</sup> Guy Lebel, avocat à la retraite, comme membre et vice-président de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.*

D. 496-2012 du 16-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 3044.

*Acquisition par expropriation de certains biens pour la construction ou la reconstruction d'une emprise ferroviaire et de ses ouvrages pour l'insertion Est, pour le train de banlieue ligne Montréal-Mascouche, situés sur le territoire de la Ville de Terrebonne.*

D. 515-2012 du 16-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 3059.

*Approbation de l'Entente portant sur la participation du Conseil des Montagnais de Natashquan à la phase II du projet de prolongement de la route 138.*

D. 516-2012 du 16-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 3060.

## **ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

*Modification du périmètre du terrain réservé à l'État par l'arrêté ministériel numéro AM 2003-019 du 18 juin 2003 pour les fins du projet d'aire protégée de Kanasuta.*

A.M. 2012-017 du 18-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 3063.

*Nouvel élargissement du territoire et nouvelle prolongation de la période d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en oeuvre relativement à des inondations survenues du 8 au 22 mars 2012, dans des municipalités du Québec.*

A.M. 0012-2012 du 16-05-12, (2012) 144 G.O. 2, 3066.

## **Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 23A du 8 juin 2012**

### **PROJETS DE RÈGLEMENT**

*Qualité de l'environnement, Loi sur la...  
— Déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère.*

Avis, (2012) 144 G.O. 2, 2843A.

*Qualité de l'environnement, Loi sur la...  
— Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.*

Avis, (2012) 144 G.O. 2, 2895A.

## **Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 22 du 2 juin 2012**

### **AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...**

*Arrondissement de Saint-Hubert  
(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).*

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 719.

*Arrondissement du Vieux-Longueuil  
(Prolongation de délai pour permettre d'adopter un document visé).*

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 719.

### **MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...**

**AFFAIRES MUNICIPALES,  
RÉGIONS ET OCCUPATION DU  
TERRITOIRE**

*Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon  
(Constitution d'une régie intermunicipale).*

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 734.

### **VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION**

*MRC de Charlevoix-Est.*

Avis, (2012) 144 G.O. 1, 737.